

REÇU LE

30 SEP. 2020

SOUS-PREFECTURE
FIGEAC



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE
MOYENNE ET DE LA CERE AVAL
N° 20200923 -03**

DEPARTEMENT DU LOT

Nombre de membres :

- en exercice = 22
- présents = 18
- votants = 21

L'an deux mille vingt, le 23 septembre, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes à VAYRAC, sous la présidence de Monsieur AYROLES Francis

Secrétaire de séance : Monsieur LAVERGNE AZARD Loïc

Date de la convocation : 15 septembre 2020

Présents : 18

AUBRUN Jeanine, AYROLES Francis, BERTHOUMIEU Marie, CANCHES Michel, CESANO Lionel, DA FONSECA Thierry, DELANDE Claire, FOUCHE Jean-Claude, JAUZAC Catherine, LAVERGNE AZARD Loïc, LEROUX Michel, LEYGNAC Jean-Claude, MEILHAC Sébastien, NAYRAC Jean-Luc, PEIRANI Patrick, PEYRICAL René, RANOUIL Philippe, TEULIERE Jean-Michel.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 3

ARAQUE Fausto à NAYRAC Jean-Luc, BES Didier à FOUCHE Jean-Claude, et THEBAUD Michel à TEULIERE Jean-Michel.

Absents dont excusés : 1

BOUCHEZ Murielle

OBJET : ELECTIONS DES VICE-PRESIDENTS/ES DU SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL.

Vu l'arrêté DCL/2019/067 portant création du Syndicat Mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération 20200923-02 fixant le nombre de Vice-présidents,
Vu la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020, et plus particulièrement l'article 4 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaire de juin 2020 et à reporter les élections consulaires :
« Par dérogation à l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité d'un syndicat mixte mentionné à ce même article, se réunit dans sa composition renouvelée au plus tard le 25 septembre 2020. Cette disposition n'est pas applicable aux syndicats mixtes qui ne comportent parmi leurs membres, aucune commune où le premier tour du renouvellement général des conseils municipaux organise le 15 mars 2020 n'a pas été conclusif ni aucun établissement public de coopération intercommunale comportant parmi ses membres une telle commune. »

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents annexé à la présente délibération,
En l'absence de décision particulière, il y a lieu de recourir pour l'élection des membres du Bureau, en l'espèce des vice-présidents, au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue.

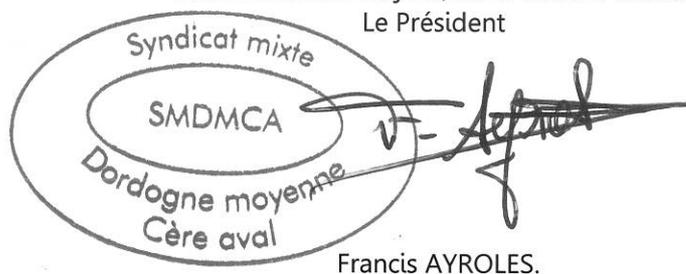
Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin,

Le comité syndical après en avoir délibéré :

- Proclame Monsieur TEULIERE Jean-Michel, premier vice-président (Nombre de délégués n'ayant pas pris part au vote : 0 - Nombre de votants : 21 - Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 0 - Nombre de suffrages exprimés : 21 – Nombre de suffrages obtenus : 21) et le déclare installé ;
- Proclame Monsieur NAYRAC Jean-Luc, deuxième vice-président (Nombre de délégués n'ayant pas pris part au vote : 0- Nombre de votants : 0- Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 0 - Nombre de suffrages exprimés : 21 – Nombre de suffrages obtenus : 21) et le déclare installé ;
- Proclame Monsieur CESANO Lionel, troisième vice-président (Nombre de délégués n'ayant pas pris part au vote : 0 - Nombre de votants : 21 - Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 0 - Nombre de suffrages exprimés : 21 – Nombre de suffrages obtenus : 21) et le déclare installé ;
- Proclame Monsieur LAVERGNE AZARD Loïc, quatrième vice-président (Nombre de délégués n'ayant pas pris part au vote : 0 - Nombre de votants : 21 - Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 0 - Nombre de suffrages exprimés : 21 – Nombre de suffrages obtenus : 21) et le déclare installé ;
- Autorise Monsieur AYROLES Francis à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Publié et notifié le
Acte rendu exécutoire

Pour copie certifiée conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le Président



The image shows a circular stamp with the text "Syndicat mixte SMDMCA Dordogne moyenne Cère aval". A handwritten signature, "Francis Ayroles", is written over the stamp. Below the stamp, the name "Francis AYROLES." is printed.

La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REÇU LE
30 SEP. 2020
SOUS-PREFECTURE
FIGEAC

SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

PROCES VERBAL
ELECTION DES VICE-PRESIDENTS/ES

L'an deux mille vingt, le 22 janvier à 18 heures 30 se sont réunis au bâtiment administratif de la Communauté de Communes CAUVALDOR à VAYRAC, les membres du comité syndical, sur la convocation qui leur a été adressée le 15 septembre 2020.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 22

Présents : 18

AUBRUN Jeanine, AYROLES Francis, BERTHOUMIEU Marie, CANCHES Michel, CESANO Lionel, DA FONSECA Thierry, DELANDE Claire, FOUCHE Jean-Claude, JAUZAC Catherine, LAVERGNE AZARD Loïc, LEROUX Michel, LEYGNAC Jean-Claude, MEILHAC Sébastien, NAYRAC Jean-Luc, PEIRANI Patrick, PEYRICAL René, RANOUIL Philippe, TEULIERE Jean-Michel.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 3

ARAQUE Fausto à NAYRAC Jean-Luc, BES Didier à FOUCHE Jean-Claude, et THEBAUD Michel à TEULIERE Jean-Michel.

Absents dont excusés : 1

BOUCHEZ Murielle

Monsieur AYROLES Francis élu président préside l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du comité, a dénombré 18 délégués présents et 3 pouvoirs (dont il a donné lecture) et a constaté que la condition de quorum posée au CGCT est remplie.

Désignation d'un secrétaire de séance =

Monsieur LAVERGNE AZARD Loïc a été désigné secrétaire de séance par le comité syndical.

Constitution du bureau =

Le comité syndical, à l'unanimité, a désigné deux assesseurs pour le déroulement des opérations de vote :

- Madame AUBRUN Jeannine
- Monsieur MEILHAC Sébastien

Candidats aux fonctions de vice-présidents/es =

Monsieur AYROLES Francis expose à l'assemblée que les vice-présidents sont élus comme le Président, au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après appel de candidature, il est procédé dans les mêmes formes que pour l'élection du Président à l'élection des vice-présidents dans les conditions réglementaires.

ELECTION DU/DE LA PREMIER/E VICE-PRESIDENT/E :

Monsieur le Président a fait appel de candidature pour le poste de premier vice-président.

- Résultats du premier tour de scrutin

Candidat : Monsieur TEULIERE Jean-Michel

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur TEULIERE Jean-Michel	21	Vingt et un

- Résultats du deuxième tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Résultats du troisième tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité relative :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Proclamation de l'élection du/de la premier/ère vice-président/e =

Monsieur TEULIERE Jean-Michel ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU/DE LA DEUXIEME VICE-PRESIDENT/E :

Monsieur le Président a fait appel de candidature pour le poste de deuxième vice-président.

- Résultats du premier tour de scrutin

Candidat : Monsieur NAYRAC Jean-Luc
Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau 0
Nombre de suffrages exprimés : 21
Majorité absolue :11

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur NAYRAC Jean-Luc	21	Vingt et un

- Résultats du deuxième tour de scrutin

Candidat/e/s :
Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
Nombre de votants (enveloppes déposées) :
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :
Nombre de suffrages exprimés :
Majorité absolue :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Résultats du troisième tour de scrutin

Candidat/e/s :
Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :
Nombre de votants (enveloppes déposées) :
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :
Nombre de suffrages exprimés :
Majorité relative :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Proclamation de l'élection du/de la deuxième vice-président/e =

Monsieur NAYRAC Jean-Luc ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU/DE LA TROISIEME VICE-PRESIDENT/E :

Monsieur le Président a fait appel de candidature pour le poste de troisième vice-président.

- Résultats du premier tour de scrutin

Candidat/e/s : Monsieur CESANO Lionel

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur CESANO Lionel	21	Vingt et un

- Résultats du deuxième tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Résultats du troisième tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité relative :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Proclamation de l'élection du/de la troisième vice-président/e =

Monsieur CESANO Lionel ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU/DE LA QUATRIEME VICE-PRESIDENT/E :

Monsieur le Président a fait appel de candidature pour le poste de quatrième vice-président.

- Résultats du premier tour de scrutin

Candidat/e/s : Monsieur LAVERGNE AZARD Loïc

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 21

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 11

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur LAVERGNE AZARD Loïc	21	Vingt et un

- Résultats du deuxième tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Résultats du troisième tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité relative :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Proclamation de l'élection du/de la quatrième vice-président/e =

Monsieur LAVERGNE AZARD Loïc ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième vice-président et a été immédiatement installé.

ELECTION DU/DE LA CINQUIEME VICE-PRESIDENT/E :

- Résultats du premier tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Résultats du deuxième tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Résultats du troisième tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité relative :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Proclamation de l'élection du/de la cinquième vice-président/e =

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue/relative , a été proclamé/e cinquième vice-président/e et a été immédiatement installé/e

ELECTION DU/DE LA SIXIEME VICE-PRESIDENT/E :

- Résultats du premier tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Résultats du deuxième tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité absolue :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Résultats du troisième tour de scrutin

Candidat/e/s :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls par le bureau :

Nombre de suffrages exprimés :

Majorité relative :

Nom – Prénom candidat	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres

- Proclamation de l'élection du/de la sixième vice-président/e =

Monsieur/Madame ayant obtenu la majorité absolue/relative , a été proclamé/e sixième vice-président/e et a été immédiatement installé/e

- Clôture du procès-verbal =

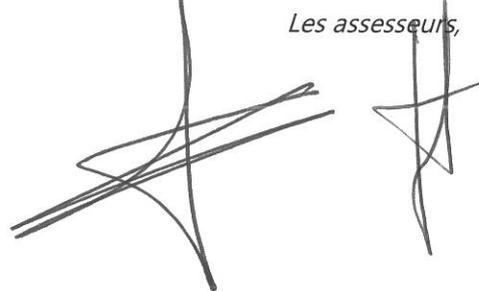
Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 23 septembre 2020 à 19 heures 30 minutes en double exemplaire a été après lecture, signé par le/la Président/e, le/la délégué/e le/la plus âgé/e, les assesseurs et le/la secrétaire.

Le/la Président/e,



Syndicat mixte
SMDMCA
Zone moyenne
Cère aval

Les assesseurs,



Le/la secrétaire,

